

# Une famille de socialistes italiens entre expulsion et intégration

*Simonetta Tombaccini-Villefranque*

A partir des années 1880-1890, à Nice, fondus dans la masse de plus en plus grandissante des immigrés italiens, apparurent des groupes de révolutionnaires. Il ne s'agissait pas de militants affiliés à des partis ou à des clubs aux structures et aux idéologies bien définies, mais d'éléments isolés qu'une même misère et un même idéal vaguement républicain réunissaient dans des buvettes fort semblables à celle de "L'Assommoir" de Zola, selon de mauvais esprits.

Cependant, pour les pouvoirs publics et la presse, rendus vigilants par les événements de France et d'ailleurs, ils étaient tout simplement des anarchistes. Il est vrai que les pouvoirs publics ne possédaient guère d'informations sur leur compte et que les autorités consulaires italiennes, loin de faciliter leur tâche, avaient tendance à brouiller les pistes. En effet, lit-on dans un rapport, "pour M. le Delegato italien attaché au consulat de Nice en 1893-94, il suffisait qu'un de ses compatriotes fut républicain pour qu'il le désignât aux autorités françaises comme un révolutionnaire dangereux pour la monarchie italienne et comme conséquence ennemi de tous principes d'autorités" (1).

Quelques journaux transalpins notamment montraient du doigt "le repaire" des soi-disant anarchistes et applaudissaient aux descentes de la police française et aux arrestations destinées à faire cesser leurs douteuses activités (2). En réalité, dans ces années la contagion révolutionnaire fut assez limitée. Preuve en est le nombre modeste des expulsions dues à des motifs politiques.

A l'aube du nouveau siècle, des changements se produisirent. En Italie, la réaction de 1898, frappant durement tout opposant, entraîna vers la France quelques réfugiés. Ils s'agissait d'adhérents ou sympathisants de la gauche républicaine et socialiste, rodés par les luttes et aguerris par l'expérience et par conséquent bien déterminés à reprendre leur combat sous un autre ciel.

Dans les Alpes-Maritimes ces réfugiés allèrent rejoindre la masse de leurs compatriotes. En 1901, d'après le recensement, il y avait à Nice 22 228 Italiens. Dans d'autres communes, comme La Turbie, on en dénombrait 3 220 pour une population de 6 680 habitants, ce qui représentait quasiment 50% (3). C'était une présence numérique qui donnait aux nouveaux venus les moyens humains nécessaires à leur action, d'autant que les conditions sociales des immigrés s'y prêtaient.

Les documents contenus dans les dossiers des naturalisations et des expulsions montrent, sous son véritable jour, ce monde de petites gens, tantôt décidées à s'en sortir par le travail coûte que coûte, tantôt attirées par des raccourcis, comme la mendicité, le vol ou la prostitution, qui se révélaient des voies sans issue. Un monde peuplé de tailleurs de pierres, de mineurs, de cordonniers, de terrassiers, de cultivateurs, de journaliers prêts à tout effort pénible, où les Piémontais et les Ligures primaient avec, cependant, d'importants noyaux de "Perugini" (Città di Castello et ses environs) et de Calabrais (Papasidero et Maierà dans la province de Cosenza) et où les Toscans jouaient le rôle de meneurs politiques.

Le milieu ouvrier français pour sa part offrait aux militants des possibilités d'action, car en ces années du début du siècle les conflits sociaux se multipliaient et la grève générale, jusqu'alors inconnue, faisait son apparition. Il est quasiment inutile d'ajouter que dans ces conflits les Italiens

tenaient une place considérable. D'ailleurs le nombre de socialistes et d'anarchistes expulsés au cours de la première décennie monta en flèche.

C'est à cette époque que la famille Nativi vint animer la colonie italienne de Beausoleil et troubler la tranquillité de son commissaire de police.

Pour comprendre son engagement, il faut tenir compte du contexte géographique et politique de départ.

Cette famille venait de Roccastrada dans la province de Grosseto, bien qu'étant originaire de la région frontalière entre la Toscane et l'Emilie. Elle se composait de plusieurs membres : la mère, Assunta (elle-même révolutionnaire à ses heures), et ses cinq enfants, dont Dante et Benigna, les plus politisés et agissants. Ugo Nanni, un napolitain résidant à Turin depuis longtemps, vint se joindre à eux. Il devait devenir le compagnon de Benigna. L'origine géographique de cette famille était donc multiple et significative du point de vue politique, car la Toscane-Emilie et Naples constituaient alors les foyers des idées libertaires. Le prénom de l'un des frères Nativi -Umano- indiquait d'ailleurs une certaine sensibilité à cette tradition de pensée. Il témoignait de la diffusion des conceptions socialisantes et humanitaires.

Les parcours en Italie de Dante et Benigna Nativi confirmaient ce choix pour le militantisme. En effet tous les deux auraient été présents aux émeutes de Milan de 1898, ainsi qu'à des faits de grève postérieurs et pour cela condamnés à plusieurs mois de détention. Pourtant Benigna en 1898 n'avait que quinze ans ! Quant à Ugo Nanni, d'après les rapports de police, il aurait également connu la prison pour propagande antimilitariste et autres délits politiques.

C'est à l'expiration de leurs peines, vers 1904-1905, qu'on les rencontre dans les Alpes-Maritimes, d'abord à La Turbie, ensuite à Beausoleil. Ces deux communes avaient attiré une forte communauté d'Italiens en raison des carrières de pierres toutes proches et de la proximité de la Principauté qui, ayant engagé de grands projets immobiliers, avait besoin de main d'œuvre à bon marché. Les Italiens employés dans le bâtiment, astreints à des journées de travail de dix voire douze heures, mal payés de surcroît, représentaient un bassin humain susceptible d'être touché par la parole des militants socialistes, à la différence des nombreux cordonniers, ou artisans indépendants, plutôt sensibles aux théories libertaires.

Le séjour de la famille Nativi à La Turbie fût de courte durée mais profitable sur le plan politique, car Dante trouva chez les carriers, souvent originaires de Toscane, une solidarité régionale qui joua en faveur de son engagement. Et en effet il parvint à y fonder une section du Parti socialiste italien.

A Beausoleil, épaulé par sa sœur, il entreprit une activité soutenue de propagande. Ils étaient partout : aux abords des chantiers, auprès du marché, dans les buvettes des quartiers ouvriers, les tracts à la main et la harangue à la bouche, lui, toujours en noir, la tenue correcte mais modeste, elle, également de noir vêtue avec, en plus, un canotier noir bordé d'un ruban rouge.

Dans ce couple, Benigna était loin de jouer le second rôle, surtout à l'occasion des conférences, lorsqu'elle tenait un langage et des propos d'une excessive virulence. Adepte du socialisme révolutionnaire, elle préconisait la manière forte et exhortait les ouvriers à "bouter" dehors la police à coups de pied (4). Néanmoins elle formulait d'intéressantes suggestions concernant, par exemple, l'éducation politique des femmes, dont l'auditoire masculin avait peut-être du mal à saisir la nécessité.

Les résultats furent à la mesure des efforts déployés. Car, en l'espace d'un an, Dante créa à Beausoleil le syndicat des ouvriers maçons et celui des ouvriers boulangers, fonda une section du Parti socialiste italien et mit sur pied un projet de coopérative de production et de consommation. En même temps il collaborait au journal italien de Nice "Il Riscatto dei Lavoratori" et, au nom de la solidarité entre Italiens et Français, menait une action visant à mobiliser les ouvriers italiens du bâtiment pour la conquête des huit heures avec maintien de salaire, ce qui était l'objectif des socialistes français. Et sur ce thème il organisa des conférences au cours du mois d'avril 1906, en présence de syndicalistes de Gènes et de Nice, pour inciter ses compatriotes à faire grève le 1er mai.

En réalité la journée du 1er mai fut un échec. Certes une agitation quasiment ininterrompue, due à "quelques individus sans aveu" tint en haleine le commissaire de Beausoleil, mais les desseins révolutionnaires tombèrent à l'eau, grâce à l'interdiction de tout rassemblement, à la fermeture "par prudence" des établissements publics et à l'étroite surveillance de la police (5). Les promoteurs ne s'avouèrent pas vaincus pour autant : cela n'était qu'une péripétie dans leur carrière de militants. Le lendemain, donc, Dante était à nouveau à la sortie des chantiers pour aborder les ouvriers et les endoctriner.

L'activisme de la famille Nativi avait toutefois alerté les autorités. Le commissaire de Beausoleil avait rapporté jour après jour leurs faits et gestes et en haut lieu on s'interrogeait sur leur sort et on envisageait l'expulsion, notamment après les derniers agissements. Si les appels à l'action directe et les mots malheureux prononcés pour chauffer les assemblées étaient graves, les instigations à la grève l'étaient davantage, risquant de provoquer des affrontements, de troubler l'ordre et la sécurité publics. Le commissaire de Beausoleil dans son rapport au Préfet l'expliquait clairement : "Nativi préparait la grève des ouvriers du bâtiment. Tout le monde est convaincu ici que, Nativi et consorts disparus, tout élément de discorde disparaîtrait également. Sans aller jusqu'à prétendre que tout danger de grève serait écarté, il est à présumer que si quelque conflit vient à s'élever entre patrons et ouvriers à Beausoleil, ce conflit pourra se dénouer pacifiquement, si des agitateurs, comme Nativi, sont écartés" (6).

Le souhait du commissaire fut suivi à la lettre et Dante et Benigna furent expulsés aussitôt. En vain "L'Avanti" avait pris leur défense quelques jours auparavant, dans l'espoir peut-être de conjurer une mesure que l'on sentait venir (7).

Rentré en Italie, Dante s'arrêta d'abord à San Remo. Il avait laissé du côté français des amis et comptait sur eux pour retourner à Beausoleil. Effectivement une pétition de protestation fut signée par ses camarades de La Turbie et la section niçoise de la Ligue des droits de l'homme s'intéressa à son cas, mais ni l'une ni l'autre démarche n'infléchi les autorités. Il décida alors de s'installer dans son pays natal, à Roccastrada, où il mit sur pied une coopérative agricole qu'il dut abandonner à l'arrivée du fascisme au pouvoir. A la suite de malheurs familiaux, en 1929, il revint à Nice, mais son arrêté d'expulsion étant toujours en vigueur, il eut de nouveau affaire à la police. Heureusement pour lui, entre-temps le contexte avait changé : les frères Nativi demeurés sur place, ouvriers en 1906, avaient à présent une entreprise de travaux publics prospère et étaient honorablement connus. L'un d'eux, Umano, faisait de la politique au sein du Parti radical-socialiste et un autre, René, avait contribué à l'élection de Jean Médecin, le député-maire de Nice. De plus, ils avaient été naturalisés français, leurs femmes étaient françaises et à eux trois ils avaient huit enfants français (8). C'étaient des éléments qui jouaient en faveur de Dante et lui permettaient de bénéficier d'une certaine indulgence. En 1933 le commissaire divisionnaire de Nice constatait que Dante n'avait "fait que mériter la bienveillance des pouvoirs publics" (9).

Le sort de Benigna fut par contre plus ingrat et son itinéraire plus accidenté. Expulsée en même temps que son frère, elle réussit à faire rapporter son arrêté. C'est à partir de cette année d'ailleurs qu'elle s'efface de la vie politique. Elle faisait vie commune avec Ugo Nanni, travaillait comme couturière et s'occupait de ses deux filles.

Dante et Benigna éloignés, la relève était assumée par Nanni et par quelques camarades, tels que Guido Nardi, Oreste Donati et Rocco Lombardo, eux aussi frappés d'expulsion mais autorisés à séjourner provisoirement. Avec eux le centre de l'action se déplaça à Nice où, en avril 1907, un "Groupe d'Etudes Sociales" avait surgi des cendres des groupuscules révolutionnaires italiens et français de la région, dans le but de fondre les énergies pour lutter contre "l'Armée, la Religion, la Magistrature et le Capital" (10). Les membres de ce groupe se réunissaient tous les samedis dans une salle du café de Rome, place Garibaldi, et là, en présence d'amis, de curieux et d'indicateurs de la police donnaient libre cours à leur verve révolutionnaire. Un hôte de marque de temps à autre les rejoignait. Il s'agissait du baron de Stackelberg qui, pour sa part, s'en prenait à Clemenceau et au ministre de la guerre Picquart et rêvait d'une révolution expropriatrice pour assurer les retraites des ouvriers ! (11).

Ugo Nanni demeurait l'âme de ce noyau de militants. Les policiers lui reconnaissaient des qualités remarquables d'orateur et d'agitateur. En outre, son aspect physique jeune, quasiment imberbe (il n'avait que 23 ans), l'avantageait. Il portait un lorgnon qui lui donnait un air intellectuel, ce qui accentuait peut-être son ascendant sur les immigrés.

L'activité qu'il menait était vraiment digne de remarque, car non content de diriger le mouvement socialiste italien et le "Riscatto", il sillonnait les départements des Alpes-Maritimes et du Var, se livrant à la propagande et créant partout des sections (12). "Actif, intelligent, audacieux", il aimait aussi provoquer (13). Une attitude qui devait lui coûter l'expulsion. En effet, lorsqu'il hua l'hymne national italien au cours d'une conférence officielle sur Carducci et qualifia Clemenceau et ses ministres de "traîtres" et de "renégats" lors d'une réunion publique, les autorités françaises jugèrent qu'il avait dépassé les bornes (14). Et la mobilisation des militants, les lettres envoyées aux députés Guesde et Wilm et l'intervention de Milhaud, président de la Ligue des droits de l'homme niçoise, n'y changèrent rien.

L'expulsion ne concernant que Nanni, Benigna Nativi resta sur place. Pourtant sa situation administrative était loin d'être stabilisée. Elle résidait à Nice grâce à des renvois périodiques, auxquels à tout instant on pouvait mettre fin.

C'est ce qui arriva, une première fois, en 1910 lorsqu'on lui demanda de quitter le sol français. Dans son dossier aucun motif n'apparaît justifiant cette mesure. En revanche il y a une lettre du sénateur-maire de Nice, Honoré Sauvan, en faveur de Benigna. Faisant valoir son abandon de la politique, il demandait au Préfet de surseoir à la décision. Ce qui pousse à croire que les griefs

s'il y en avait, ne devaient pas être accablants.

En 1920, le scénario se renouvela, cette fois sans possibilité de sursis. D'après la police cette expulsion venait à la suite de "l'affaire Parola", du nom d'un Italien de Cuneo arrêté à Nice pour avoir distribué des tracts anarchistes. La presse locale mettait en rapport l'arrestation d'Antonio Parola avec celle du Dr Joseph Gillard, un ancien candidat aux élections législatives des Alpes-Maritimes, et parlait à ce propos de "grave affaire d'attentat et de complot contre l'Etat" (15). S'agissait-il vraiment d'un complot ? Et Benigna y était-elle vraiment mêlée par l'intermédiaire de Parola ? En l'absence de toute pièce documentaire, aucune réponse n'est possible. Toutefois on

serait tenté de dire que l'expulsion découlait d'autres considérations, relatives par exemple à la politique française ou italienne. Il ne faut pas oublier qu'en 1920 la situation en Italie était trouble et en France on pouvait craindre une sorte de contagion révolutionnaire. Des mesures d'expulsion pouvaient donc être envisagées en guise d'avertissement et de prévention (16).

Responsable ou non, Benigna fut accompagnée à la frontière et à partir de ce moment son itinéraire nous échappe. D'après les renseignements de la police, elle s'installa d'abord en Suisse, puis en Belgique. Elle ne renonçait pas cependant à l'idée de revenir en France où elle avait laissé ses filles. Et nous la retrouvons effectivement en France au milieu des années 1930. Elle put y résider grâce à des sursis temporaires et toujours sous la menace de l'expulsion. En définitive, ses démarches administratives auront duré plus de trente ans. Trente ans pour payer un passe qui avait du mal à se faire oublier.

## Notes

- 1) Archives départementales des Alpes-Maritimes, 27991. Il s'agit d'un rapport de 1899 contenu dans un dossier de naturalisation d'un Italien, lui-même inscrit dans "les sommiers" comme anarchiste, alors qu'il n'était que républicain.
- 2) Cf. "Il covo degli anarchici a Nizza", in "La Gazzetta Piemontese", 5 juillet 1894.
- 3) Archives départementales des Alpes-Maritimes, 15821, recensement de 1901. Il faut préciser, toutefois, qu'à cette date la commune de La Turbie comprenait encore Beausoleil et Cap-d'Ail. Elles ne seront détachées qu'en 1904 et 1908.
- 4) Archives départementales des Alpes-Maritimes, 4 M 860, rapport du commissaire de police de Beausoleil au Préfet des Alpes-Maritimes du 30 avril 1906.
- 5) Ibidem, rapport du 2 mai 1906.
- 6) Ibidem, rapport du 17 mai 1906.
- 7) Cf. "La Repubblica francese a servizio del principato di Monaco" in "L'Avanti", 20 mai 1906. D'après "L'Avanti", en l'espace d'un an, à Nice, 410 Italiens avaient été accompagnés à la frontière "sans motif, sans procès, sans aucune justification possible".
- 8) Archives départementales des Alpes-Maritimes, 4 M 860, sans date mais probablement de 1931.
- 9) Archives départementales des Alpes-Maritimes, ibidem, rapport du 1er septembre 1933. A l'instar de Dante Nativi, ses compagnons de lutte aussi se seraient "assagis" dans les années 1930. Certains ont demandé la naturalisation française comme Guido Nardi et d'autres, bien qu'expulsés en 1906, ont été autorisés à séjourner, tels par exemple Oreste Donati, devenu par la suite secrétaire de la Concentration antifasciste de Nice.
- 10) Archives départementales des Alpes-Maritimes, 4 M 871, rapport du 24 avril 1907.
- 11) Ibidem, rapport du 1er mai 1907.
- 12) Archives départementales des Alpes-Maritimes, 4 M 871. D'après le rapport du commissaire spécial de Nice au Préfet des Alpes-Maritimes du 2 mai 1907, il avait fondé les sections suivantes : La Turbie, Villefranche, Vallauris, Cannes, Dramont, Fréjus, Draguignan, Flayosc, Bargemon, Vidauban, La Londe et La Ciotat.
- 13) Ibidem.
- 14) Ibidem, rapport du 2 mai 1907 du sous-Préfet de Grasse au Préfet des Alpes-Maritimes.
- 15) Cf. "Deux agitateurs sont arrêtés à Nice" in "Le Petit Niçois", 11 mai 1920, voir aussi le dossier, à vrai dire quasiment vide, d'Antonio Parola, in Archives départementales des Alpes-Maritimes 4 M 959.
- 16) En consultant la série des expulsions on se rend compte que les délits de droit commun n'étaient pas les seuls motifs qui dictaient les mesures d'expulsion. Des raisons de politique intérieure ou extérieure pouvaient aussi y contribuer. Ce constat est vérifiable surtout pendant les périodes de tension dans les rapports italo-français, par exemple au cours des années 1890, lors du gouvernement Crispi, connu pour sa francophobie.